

VILLE DE PLESSISVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA

Séance régulière du conseil de la Ville de Plessisville, tenue ce 6^e jour du mois d'avril 2009, aux heures et lieux ordinaires des séances du conseil, à laquelle étaient présents les membres du conseil:

Michel Gosselin, Gaétan Blier, Sonia Gosselin, Bernardin Ruel et Jacques Vallée.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques Martineau.

Messieurs Jean Marcoux, directeur général, et René Turcotte, secrétaire-trésorier, sont également présents.

ATTENDU les dispositions de l'article 53, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes* relatif à la signature des résolutions;

ATTENDU que le maire a refusé de signer la résolution 036-09 du 2 mars 2009, visant à remplacer le mot « rue » par le mot « boulevard » dans la résolution 022-09 du 2 février 2009;

ATTENDU qu'il est urgent et prioritaire que ce conseil statue sur cette résolution.

Abrogation
résolution 036-09
du 2 mars

RÉSOLUTION N^o 069-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par monsieur Jacques Vallée

Et résolu à l'unanimité

D'ABROGER la résolution 036-09 adoptée le 2 mars 2009.

ADOPTÉ

ATTENDU que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2009 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Adoption du
procès-verbal

RÉSOLUTION N^o 070-09

Proposé par monsieur Gaétan Blier
Appuyé par madame Sonia Gosselin

Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2009, tel que rédigé.

ADOPTÉ

Ratification des
comptes

RÉSOLUTION N^o 071-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par monsieur Michel Gosselin

Et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER la liste des comptes ayant fait l'objet d'un paiement datée du 27 mars 2009 et totalisant une somme de 1 157 183,62 \$.

ADOPTÉ

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

Rapport du
Directeur général

RÉSOLUTION N° 072-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le rapport du Directeur général daté du 2 avril 2009 et de ratifier les décisions prises, incluant les contrôles budgétaires, s'il y a lieu, le cas échéant.

A D O P T É E

Dépôt de
documents

Le secrétaire fait dépôt du procès-verbal d'une réunion de la Commission d'urbanisme tenue le 5 février 2009. Le conseil en prend acte.



5 à 7 entreprises
et délégations
Festival de l'érable

RÉSOLUTION N° 073-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par monsieur Jacques Vallée

Et résolu à l'unanimité

DE PROCÉDER à l'achat de deux tables pour l'activité « 5 à 7 entreprises » qui se tiendra le 1^{er} mai 2009 dans le cadre du Festival de l'érable et d'autoriser le secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente à cet effet avec le Festival de l'érable de Plessisville inc. et à procéder au paiement, au montant total de 700 \$ (p.c. 02-110-01-312).

DE DÉLÉGUER tous les membres du conseil et leurs conjoint et conjointes aux activités de la 51^e édition du Festival de l'érable de Plessisville, qui aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 mai 2009.

Il est de plus résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des frais d'admission et au remboursement des dépenses réelles encourues par les membres du conseil qui auront assisté à ces activités (p.c. 02-110-01-312).

A D O P T É E

Délégation
assises
annuelles UMQ

RÉSOLUTION N° 074-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

DE DÉLÉGUER monsieur Jacques Martineau, maire, ainsi que messieurs Bernardin Ruel et Jacques Vallée, conseillers, accompagnés de leurs conjointes, aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, les 14, 15 et 16 mai 2009, au Hilton Lac-Leamy de Gatineau.

Il est de plus résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des frais d'inscription au montant de 875 \$ pour chacun des couples, excluant les taxes applicables, ainsi qu'au remboursement des dépenses afférentes selon le règlement en vigueur (p.c. 02-110-01-312).

A D O P T É E

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

Délégation
lancement vidéos

RÉSOLUTION N° 075-09

Proposé par monsieur Gaétan Blier
Appuyé par monsieur Bernardin Ruel

Et résolu à l'unanimité

DE DÉLÉGUER madame Sonia Gosselin, conseillère, au lancement des vidéos de l'ÉCOLE FRANCOPHONE DES CANDIDATES, organisé par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Vidéo femmes et l'Union des municipalités du Québec, qui aura lieu le 8 avril 2009 à l'Hôtel du Parlement à Québec.

Il est de plus résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au remboursement des dépenses afférentes, s'il y a lieu (p.c. 02-110-01-312).

A D O P T É E

Délégation
activité bénéfique
Fondation
CLSC-CHSLD

RÉSOLUTION N° 076-09

Proposé par madame Sonia Gosselin
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

DE DÉLÉGUER madame Sonia Gosselin et messieurs Jacques Martineau, Michel Gosselin, Gaétan Blier, Bernardin Ruel et Jacques Vallée, conseillers, à l'activité bénéfique « 5 à 7 » organisée par la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable, qui aura lieu le 21 avril 2009, au Centre communautaire de Plessisville.

Il est de plus résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des billets au montant total de 180 \$, ainsi qu'au remboursement des dépenses afférentes, s'il y a lieu (p.c. 02-110-01-312).

A D O P T É E

Report congés
2009

RÉSOLUTION N° 077-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par madame Sonia Gosselin

Et résolu à l'unanimité

DE REPORTER les congés fériés du 26 décembre 2009 (lendemain de Noël) et du 2 janvier 2010 (lendemain du Jour de l'An), respectivement au lundi, 28 décembre 2009 et au mardi, 29 décembre 2009, dans le cadre des convention collective et protocole d'entente liant la Ville de Plessisville et ses cols bleus et blancs et employés cadres.

A D O P T É E

Reconduction
assur. pompiers

RÉSOLUTION N° 078-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par monsieur Michel Gosselin

Et résolu à l'unanimité

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

DE RATIFIER l'acceptation de l'offre d'AXA Assurances inc. pour le renouvellement de la police d'assurance accident des pompiers temporaires de la municipalité jusqu'au 1^{er} avril 2010, au montant de 865 \$ excluant la taxe applicable.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 079-09

Proposé par madame Sonia Gosselin

Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

D'EMBAUCHER les moniteurs et monitrices mentionnés ci-après, pour les activités estivales, aux périodes et conditions suivantes :

PISCINE MUNICIPALE

NOM	FONCTION	PÉRIODE
Karine Bélanger	Monitrice responsable	8 juin au 14 août 2009
Annie-Claude St-Pierre	Monitrice adjointe	8 juin au 14 août 2009
Véronique Therrien	Monitrice	15 juin au 14 août 2009
Marie-Michèle Thibodeau	Monitrice	15 juin au 14 août 2009
Audrey Therrien	Monitrice	15 juin au 14 août 2009
Alexandra Daigle	Monitrice – fin de semaine	13 juin au 14 août 2009

Les modalités et la rémunération sont celles prévues au tableau « échelle de base » portant la date du 18 mars 2009 et parafé par le maire et le secrétaire-trésorier.

ANIMATION – PARCS

NOM	FONCTION	SALAIRE	PÉRIODE
Mélissa Boilard	Responsable	350 \$/sem.	25 mai au 14 août 2009
Marie-Michèle Caron	Adjointe	340 \$/sem.	8 juin au 14 août 2009
Anne-Marie Brindle	Adjointe	340 \$/sem.	8 juin au 14 août 2009
Jessy Beaudette	Monitrice	330 \$/sem.	22 juin au 14 août 2009
Marc-Olivier Gingras	Moniteur	330 \$/sem.	22 juin au 14 août 2009
Élodie Boulanger	Monitrice	330 \$/sem.	22 juin au 14 août 2009
Jérôme Guillemette	Moniteur	330 \$/sem.	22 juin au 14 août 2009
Amy Girard	Monitrice	330 \$/sem.	22 juin au 14 août 2009
Alexandra Daigle	Temps partiel	135 \$/sem.	

TENNIS

NOM	FONCTION	SALAIRE	PÉRIODE
Émilie Grenier	Responsable	200 \$/sem.	15 juin au 14 août 2009
Alix Michel-Boulanger	Adjoint	175 \$/sem.	22 juin au 14 août 2009

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (étudiant)

NOM	PÉRIODE
Marie-Michèle Côté	22 juin au 14 août 2009

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

Les modalités et la rémunération sont celles prévues pour les salariés étudiants à la convention collective de travail en vigueur entre la Ville de Plessisville et le Syndicat national des employés municipaux de Plessisville.

A D O P T É E

Embauches
estivales
Travaux publics

RÉSOLUTION N° 080-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par monsieur Bernardin Ruel

Et résolu à l'unanimité

D'EMBAUCHER messieurs Jason McCrea et Carl Boissonneault (opérateurs de machineries) et mesdames Lysanne Fournier et Karine Lauzon (horticultrices), à titre de salariés temporaires aux travaux publics pour une période maximale de 25 semaines, sauf pour Lysanne Fournier qui est embauchée jusqu'au 18 juillet 2009, au taux prévu à la convention collective en vigueur pour le poste d'employés temporaires, à compter du 20 avril 2009, cette date pouvant cependant varier selon la température et les opérations.

A D O P T É E

Appui et
commandite
500\$ Parc
Linéaire des
Bois-Francis

RÉSOLUTION N° 081-09

Proposé par monsieur Jacques Vallée
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

D'APPUYER le Parc Linéaire des Bois-Francis pour l'organisation de la 13^e édition de la Randonnée Reno Sport Plein Air qui aura lieu le dimanche, 31 mai 2009.

Il est de plus résolu de verser une commandite de 500 \$ au Parc Linéaire des Bois-Francis pour cette activité (p.c. 02-715-22-979).

A D O P T É E

ATTENDU que les municipalités de l'Érable se regroupent pour offrir de la formation pour les moniteurs durant la période estivale;

ATTENDU que la Ville de Plessisville désire participer à ce regroupement;

ATTENDU que la Paroisse de Plessisville offre son aide technique pour administrer le programme sans frais pour les municipalités participantes.

Délégation
Paroisse –
demande subv.
URLS

RÉSOLUTION N° 082-09

Proposé par madame Sonia Gosselin
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

DE DÉLÉGUER à la Paroisse de Plessisville la gestion administrative du programme de formation pour les camps de jours de la MRC de l'Érable et mandater la Paroisse de Plessisville pour la préparation d'une demande de subvention, au nom du regroupement, dans le cadre du programme d'encouragement à la pratique régionale de loisir au Centre-du-Québec (PEPL) offert par l'Unité régionale de loisirs et de sport du Centre-du-Québec.

A D O P T É E

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

Approp. fonds –
Optimisation
système
traitement eaux
usées

RÉSOLUTION N° 083-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par monsieur Bernardin Ruel

Et résolu à l'unanimité

D'APPROPRIER une somme de 15 400 \$ de la réserve financière – Fonds pour disposition des boues et réparations majeures au bénéfice du budget en cours, pour l'étude d'avant-projet concernant l'optimisation du système de traitement des eaux usées (p.c. 02-414-05-411).

A D O P T É E

Approp. fonds
Fermeture régl.
1483 – 1484 –
1491

RÉSOLUTION N° 084-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

D'APPROPRIER une somme totale de 26 489,47 \$ au bénéfice des activités d'investissement à des fins fiscales consolidées, soit une somme de 25 407,40 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement affecté « Revalorisation urbaine » (p.c. 05-910-09) et une somme de 1 082,07 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté, pour la fermeture du Règlement numéro 1483 « DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 600 000 \$ ».

D'APPROPRIER une somme totale de 10 918,01 \$ au bénéfice des activités d'investissement à des fins fiscales consolidées, soit une somme de 10 777,64 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement affecté « Vente de terrains Érablière » (p.c. 05-910-05) et une somme de 140,37 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté, pour la fermeture du Règlement numéro 1484 « RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉRABLIÈRE ET PRÉVOYANT UN EMPRUNT DE 1 125 000 \$ ».

Il est de plus résolu d'approprier de l'excédent de fonctionnement non affecté au bénéfice des activités d'investissement à des fins fiscales consolidées, une somme de 2 519,07 \$ pour la fermeture du Règlement numéro 1491 « PRÉVOYANT DES TRAVAUX RELATIFS AU PROLONGEMENT DES SERVICES SUR LE BOULEVARD DES SUCRERIES ET UN EMPRUNT À CETTE FIN ».

A D O P T É E

ATTENDU les lettres d'entente intervenues avec Chantal Doyon et Marie-Anne Dupuis (au nom de Jacques Lemieux), relativement à l'application des règles stipulées à la politique municipale numéro 9 lors du dégel d'un tuyau d'alimentation d'eau survenu à chacune de leur propriété respective, le 16 février 2009 et le 6 mars 2009;

ATTENDU que la localisation du gel a pu être clairement établie pour chacune des propriétés comme étant située dans le réseau principal (emprise de rue), donc payable à 100% par la Ville.

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

Remb. frais suite
gels tuyaux eau

RÉSOLUTION N° 085-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par madame Sonia Gosselin

Et résolu à l'unanimité

DE PROCÉDER au remboursement d'une somme de 502,83 \$ à madame Chantal Doyon (1747, rue Chanoine-Boulet) et de 506,20 \$ à monsieur Jacques Lemieux (1434, rue Savoie), le tout incluant les taxes applicables et chacune à titre de paiement final pour les frais encourus lors des événements mentionnés au préambule de la présente résolution (p.c. 02-413-01-995).

A D O P T É E

Offre de service
CRM – Révision
salaires cadres et
évaluation postes

RÉSOLUTION N° 086-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par madame Sonia Gosselin

Et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER l'offre de service du Centre de ressources municipales en relations du travail et ressources humaines de l'Union des municipalités du Québec, telle que présentée dans une lettre de monsieur Yves Therrien, CRHA, en date du 23 février 2009, pour la révision des salaires des employés cadres et l'évaluation de nouveaux postes, au tarif horaire de 190 \$ plus les taxes et les frais afférents (p.c. 02-130-01-419).

A D O P T É E

ATTENDU les demandes d'aide financière présentées par l'Unité Domrémy de Plessisville inc. et par le Regroupement des sans-emploi de la MRC de l'Érable, dans le cadre du règlement n° 1490 « Relatif au programme "Rénovation de façades et d'enseignes commerciales" »;

ATTENDU l'analyse des demandes par le comité de sélection, lors de sa réunion du 20 janvier 2009, confirmant que les projets étaient recevables dans le cadre du programme.

Aide financière
Unité Domrémy
et Regr. sans-
emploi (progr.
rénov. façades
& enseignes
commerciales)

RÉSOLUTION N° 087-09

Proposé par monsieur Jacques Vallée
Appuyé par monsieur Bernardin Ruel

Et résolu à l'unanimité

DE CONFIRMER l'admissibilité des projets dans le cadre du programme « Rénovation de façades et d'enseignes commerciales », pour des travaux de 1 006,95 \$ relatifs à l'enseigne commerciale de l'Unité Domrémy de Plessisville inc. et des travaux de 1 006,95 \$ relatifs à l'enseigne commerciale du Regroupement des sans-emploi de la MRC de l'Érable, permettant à ces organismes de bénéficier de l'aide financière prévue au règlement n° 1490 « Relatif au programme "Rénovation de façades et d'enseignes commerciales" », soit 50% du coût des travaux.

A D O P T É E

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par M^e Jean Gagné dans le cadre du règlement n° 1490 « Relatif au programme "Rénovation de façades et d'enseignes commerciales" »;

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

ATTENDU l'analyse de la demande par le comité de sélection, lors de sa réunion du 25 mars 2009, confirmant que le projet était recevable dans le cadre du programme.

Aide financière
M^e Jean Gagné
(progr. rénov.
façades &
enseignes
commerciales)

RÉSOLUTION N^o 088-09

Proposé par monsieur Jacques Vallée
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

DE CONFIRMER l'admissibilité du projet dans le cadre du programme « Rénovation de façades et d'enseignes commerciales », pour des travaux de 32 500 \$ relatifs à la façade commerciale de l'étude de notaires Gagné & Doyle, permettant au propriétaire de bénéficier de l'aide financière prévue au règlement n^o 1490 « Relatif au programme "Rénovation de façades et d'enseignes commerciales" ».

A D O P T É E

Autorisation à
Sécuritas pour
émission constats
d'infraction

RÉSOLUTION N^o 089-09

Proposé par monsieur Jacques Vallée
Appuyé par madame Sonia Gosselin

Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'un ou l'autre des employés de la firme Sécuritas, embauchée par la municipalité pour fournir les services d'un agent de sécurité, à délivrer, au nom de la Ville de Plessisville, des constats d'infraction pour toutes infractions au Code de la sécurité routière relatives au stationnement et à tout règlement adopté par la municipalité, quel qu'il soit.

A D O P T É E

Entente officiers
pompiers

RÉSOLUTION N^o 090-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par monsieur Michel Gosselin

Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER monsieur Jacques Martineau, maire, et René Turcotte, secrétaire-trésorier, à signer l'entente de travail à intervenir entre la Ville de Plessisville et les officiers à temps partiel du Service de sécurité incendie de la Ville de Plessisville, relativement aux conditions de travail de ces derniers pour les années 2008, 2009 et 2010.

A D O P T É E

Emprunt
temporaire –
réfection ave St-
Louis

RÉSOLUTION N^o 091-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à emprunter auprès de la Caisse populaire Desjardins de l'Érable, sous forme de billets à demande, un montant de 1 238 800 \$ en vertu du Règlement d'emprunt n° 1514 « Relatif à la réfection de l'avenue Saint-Louis et prévoyant un emprunt de 1 238 800 \$ », représentant le montant de l'emprunt permanent autorisé, le tout conditionnellement à l'approbation de ce règlement par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

A D O P T É E

Vente de
composteurs
domestiques

RÉSOLUTION N° 092-09

Proposé par monsieur Jacques Vallée
Appuyé par madame Sonia Gosselin

Et résolu à l'unanimité

D'OFFRIR en vente des composteurs domestiques aux résidents de la Ville de Plessisville, au prix de 25 \$ chacun incluant les taxes applicables.

A D O P T É E

Subvention
Journée Normand
Maurice 2009

RÉSOLUTION N° 093-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par monsieur Bernardin Ruel

Et résolu à l'unanimité

DE VERSER une subvention de 1 674 \$ à la Fondation Solidarité Jeunesse dans le cadre de la campagne de sensibilisation pour les jeunes du Groupe Solidarité Jeunesse sur la récupération, dans le cadre de la Journée Normand Maurice qui aura lieu samedi le 17 octobre 2009 (p.c. 02-420-03-979).

A D O P T É E

Entente A@Z
collection Musée
de l'Érable

RÉSOLUTION N° 094-09

Proposé par madame Sonia Gosselin
Appuyé par monsieur Gaétan Blier

Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER messieurs Jacques Martineau, maire, et René Turcotte, secrétaire-trésorier, à signer, au nom de la Ville de Plessisville, l'entente à intervenir avec la coopérative de travail A@Z organisation d'événements, visant à déterminer les conditions et modalités reliées à la gestion de la collection du Musée de l'Érable.

A D O P T É E

Subvention 200 \$
Centre d'action
bénévole de
l'Érable

RÉSOLUTION N° 095-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par monsieur Michel Gosselin

Et résolu à l'unanimité

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

DE VERSER au Centre d'action bénévole de l'Érable une subvention de 200 \$ pour la réalisation de son gala « HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES », qui aura lieu au Centre communautaire de Plessisville le 23 avril 2009 (p.c. 02-719-01-979).

ADOPTÉE

Subvention
200 \$ Assoc.
Chasse & Pêche

RÉSOLUTION N° 096-09

Proposé par madame Sonia Gosselin
Appuyé par monsieur Michel Gosselin

Et résolu à l'unanimité

DE VERSER une subvention de 200 \$ à l'Association de Chasse et Pêche de Plessisville inc., dans le cadre d'une activité de dégustation de truites qui aura lieu le 30 mai 2009 (p.c. 02-110-01-979).

ADOPTÉE

ATTENDU que la Ville de Plessisville est partie, avec d'autres villes, à une entente de regroupement conclue en 2007 pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013, pour l'acquisition d'une police d'assurances de dommages avec possibilité de franchises collectives;

ATTENDU l'appel d'offres réalisé pour le Regroupement de Bécancour;

ATTENDU les recommandations du consultant, Optimum Actuaire & Conseillers inc., à l'effet d'accepter la soumission la plus basse conforme.

Regroupement
assurances
générales

RÉSOLUTION N° 097-09

Proposé par monsieur Bernardin Ruel
Appuyé par madame Sonia Gosselin

Et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat d'assurances de dommages de la Ville de Plessisville, pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, aux différents assureurs suivants, via le courtier d'assurances BFL Canada:

<u>Assurances</u>	<u>Assureurs</u>
Biens	AIG du Canada
Bris des machines	Royal SunAlliance
Délits	AIG du Canada
Responsabilité primaire	Lloyd's
Responsabilité complémentaire	Lloyd's
Responsabilité municipale	Lloyd's
Automobile des propriétaires	ING Assurance

DE VERSER, pour le terme 2009-2010, au mandataire des assureurs stipulés précédemment, soit BFL Canada, la prime de la Ville au montant de 47 176,81 \$ incluant les taxes applicables.

DE VERSER la somme constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2009-2010, ainsi que la somme constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en biens pour le même terme.

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur René Turcotte, secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

A D O P T É E

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Michel Gosselin, conseiller, qu'il présentera ou fera présenter à une séance subséquente, un règlement pour étendre les limites du territoire de la Ville de Plessisville pour l'agrandissement de son parc industriel, en annexant une partie du lot 149 du cadastre de la Municipalité Somerset-Sud située sur le territoire de la Paroisse de Plessisville.



ATTENDU que les membres du conseil municipal ont reçu une copie du règlement ci-devant mentionné.

Dispense de
lecture

RÉSOLUTION N° 098-09

Proposé par madame Sonia Gosselin
Appuyé par monsieur Bernardin Ruel

Et résolu à l'unanimité

DE DISPENSER le secrétaire de la lecture du règlement faisant l'objet d'un avis de motion ci-dessus lors de son adoption, conformément à la loi.

A D O P T É E

Les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance des Règlements n° 1511 « Modifiant le règlement 1418 "Concernant les nuisances" relativement à l'entretien des terrains », n° 1512 « Modifiant le règlement 1443 "Relatif aux différents tarifs pour l'accès à certains documents et à des travaux de voirie" », n° 1513 « Permettant deux traverses de véhicules hors-norme sur l'avenue Vallée » et n° 1514 « Relatif à la réfection de l'avenue Saint-Louis et prévoyant un emprunt de 1 238 800 \$ » ; le secrétaire en fait un résumé succinct;

Adoption des
Règlements
1511, 1512,
1513 et 1514

RÉSOLUTION N° 099-09

Proposé par monsieur Michel Gosselin
Appuyé par monsieur Bernardin Ruel

Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le Règlement n° 1511 « Modifiant le règlement 1418 "Concernant les nuisances" relativement à l'entretien des terrains », le Règlement n° 1512 « Modifiant le règlement 1443 "Relatif aux différents tarifs pour l'accès à certains documents et à des travaux de voirie" », le Règlement n° 1513 « Permettant deux traverses de véhicules hors-norme sur l'avenue Vallée » et le Règlement n° 1514 « Relatif à la réfection de l'avenue Saint-Louis et prévoyant un emprunt de 1 238 800 \$ ».

A D O P T É E

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 AVRIL 2009

PÉRIODE DE QUESTIONS, conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sur proposition du président, la séance est levée à 21 h 05.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE